



Les territoires au cœur de la transition énergétique

Atelier 3 : Préserver la qualité de vie des territoires : des politiques publiques aux actions innovantes

pays
sud
TOULOUSAIN



La collectivité : ses missions



 ESPACE RÉSERVÉ

 Rechercher



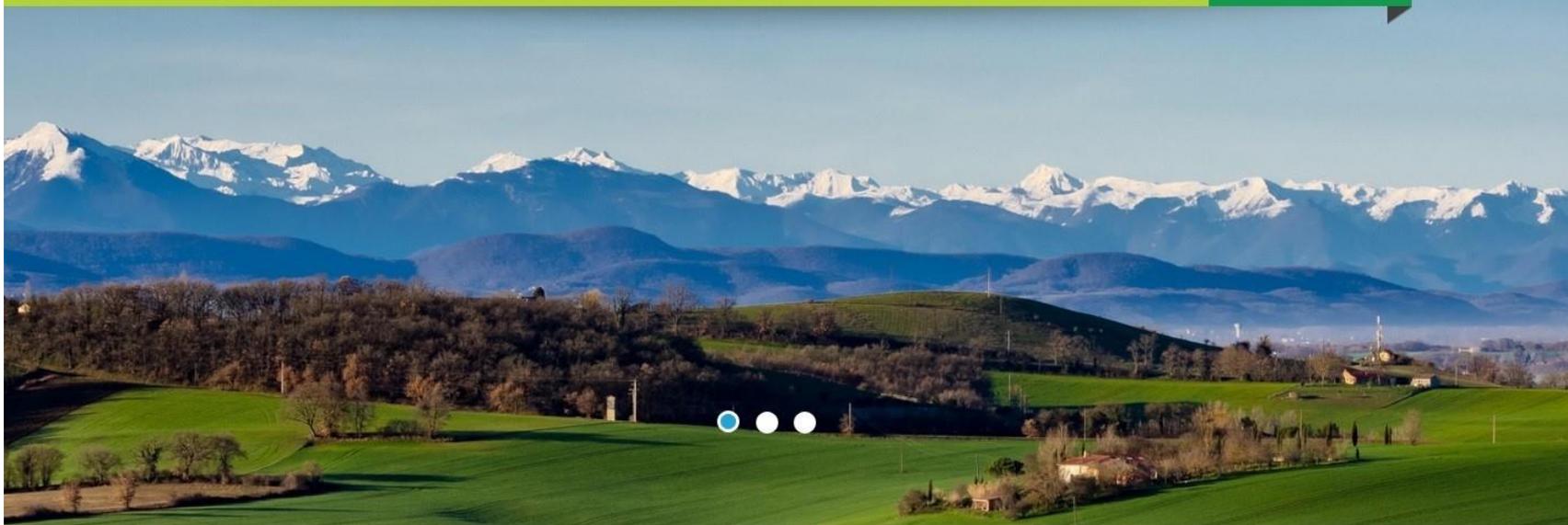
PAYS SUD TOULOUSAIN

URBANISME

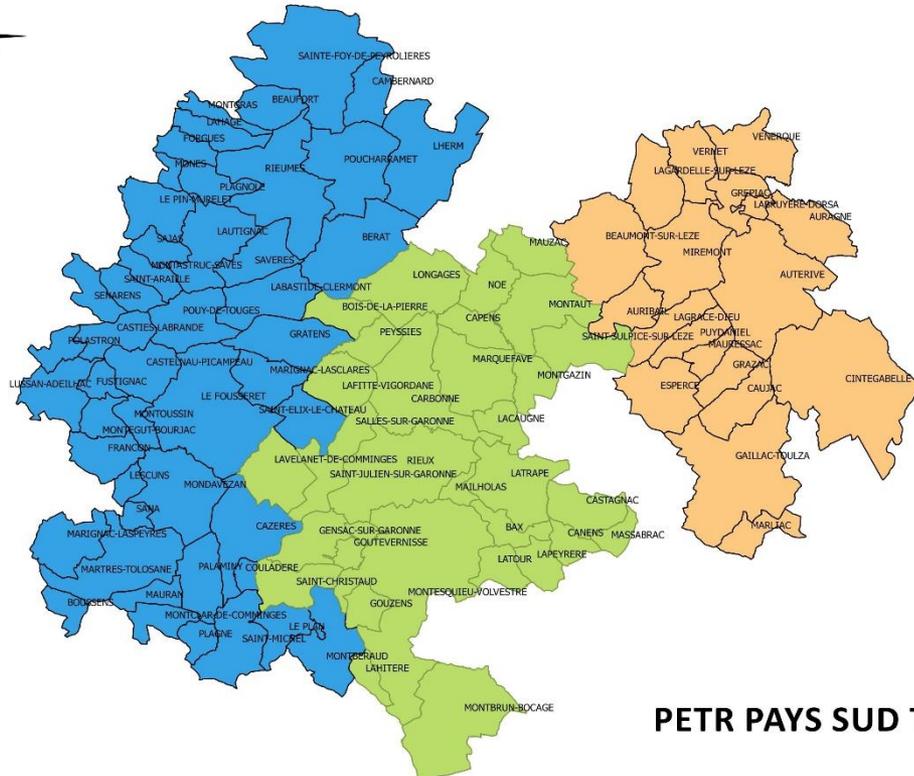
ECONOMIE D'ÉNERGIE

FINANCEMENT DE PROJET

JE M'IMPLIQUE



Le territoire



Légende

limites_communes

■ CC Coeur de Garonne

■ CC du Volvestre

■ CC Lèze Ariège

- 94 000 habitants
- 1 290 km²
- 99 communes,
- 3 communautés de communes
- 4 bassins de vie

0 5 10 km



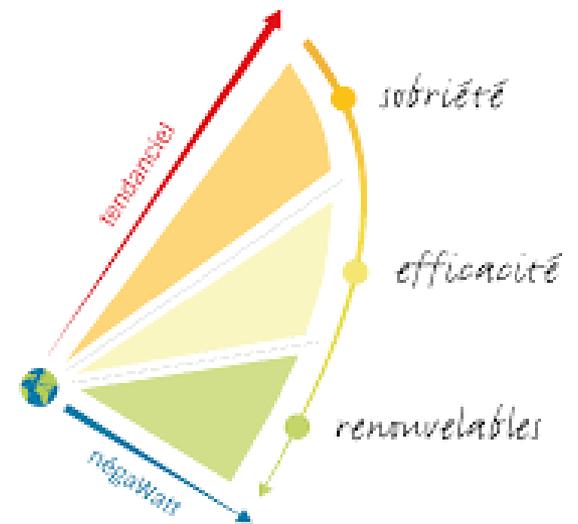
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Le territoire : les enjeux

- Favoriser la transition énergétique,
- Développer l'économie de proximité,
- Qualifier les infrastructures d'accueil liées aux activités économiques,
- Améliorer la mobilité et de l'inter-modalité,
- Valoriser à caractère économique des ressources culturelles.

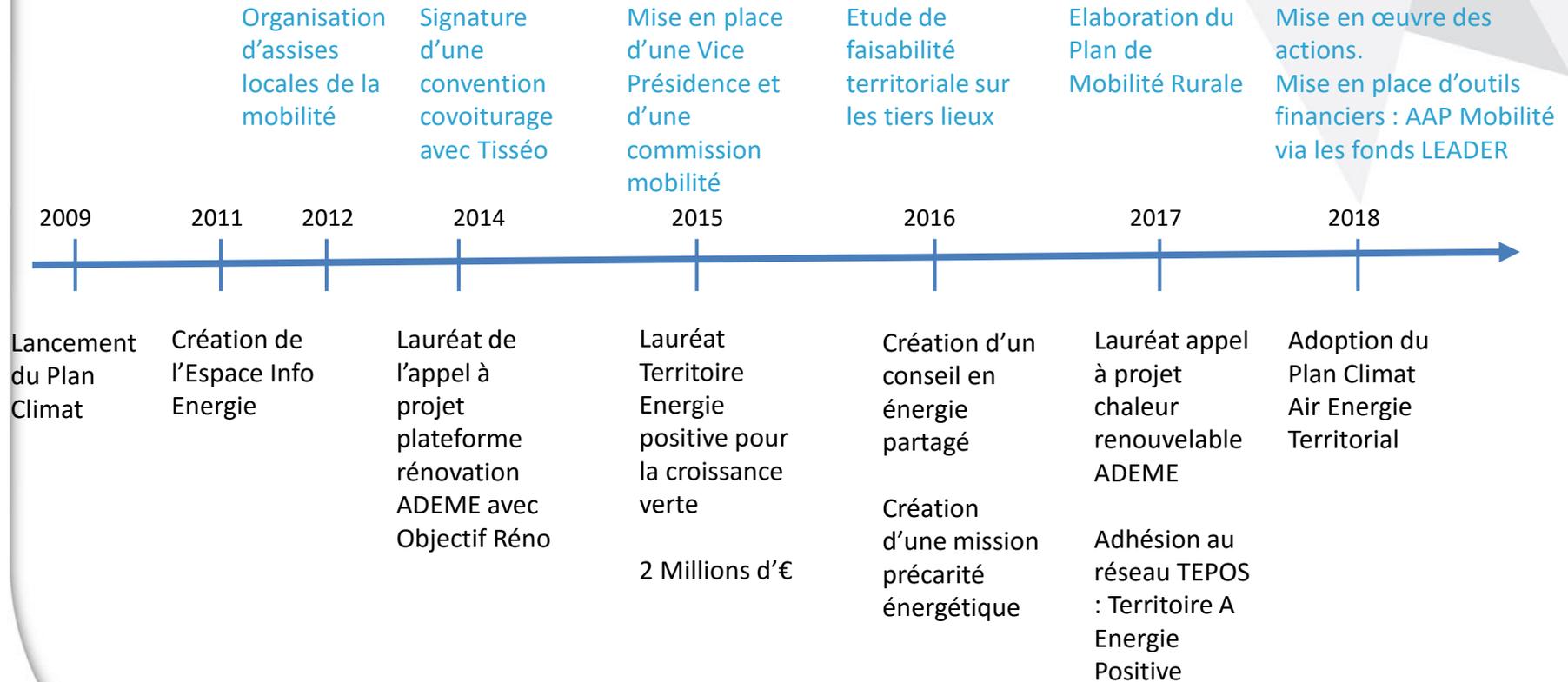
Les objectifs TEPOS du territoire

- 2020 : 100% d'électricité renouvelable
- 2050 : 100% d'énergie renouvelable



©Association négaWatt - www.negawatt.org

Les étapes de la démarche énergie climat



Un service Energie Climat composé de 6 personnes

Exemples d'actions menées par le Pays Sud Toulousain

- La plateforme de la rénovation énergétique : Objectif Réno
- Appel à Manifestation d'Intérêt photovoltaïque

Une **structure locale** et **partenariale** pour multiplier le nombre :

- de rénovations énergétiques efficaces,
- à coût maîtrisé,
- réalisées par des entreprises coordonnées.

Dispositif d'**accompagnement du particulier de A à Z** sur son projet de rénovation énergétique de manière **gratuite, neutre et indépendante**.

Dispositif de **mise en relation** des particuliers avec les professionnels.



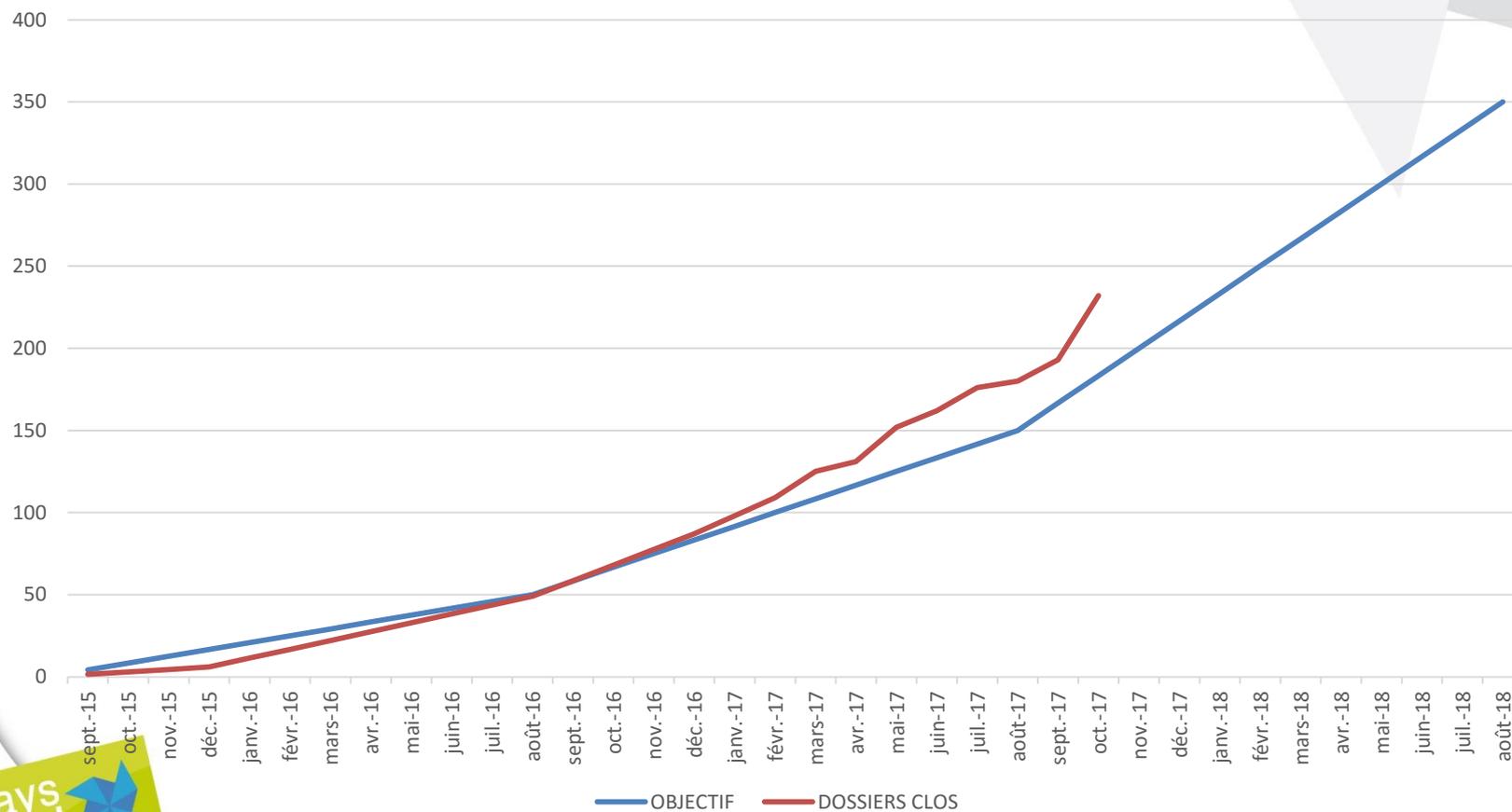
Le bilan après 28 mois d'activité

- Nombre de contacts renseignés : **2400**
- Nombre de ménages accompagnés : **455**
- Nombre de dossiers clos : **232**
- Taux de satisfaction : **96%**
- Montant de travaux générés par la plateforme : **2.537.065€**
- Panier moyen : **11.000€**



Données à jour au 08/11/2017

Evolution du nombre de dossiers clos



- Difficultés :
 - Pas ou peu de retour d'expériences : tout à construire,
 - Freins juridiques à lever,
 - Visibilité réduite,

- Réussites :
 - Le portage politique et l'animation technique,
 - Des relais locaux impliqués, EPCI, communes, professionnels partenaires,
 - Des particuliers satisfaits qui recommandent le service,



Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque : contexte de l'opération

- Les communes de Carbonne, Peyssies et Salles sur Garonne, ont fait l'objet depuis plusieurs décennies d'activités d'extraction de granulats dans le cadre de gravières.
- Soucieuses de restaurer les anciens sites d'exploitation en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, ces communes se sont associées au Pays Sud Toulousain.
- Le Pays Sud Toulousain a proposé de conduire et de coordonner l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à sélectionner un porteur de projets désireux de s'inscrire dans cette dynamique.



Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque : les zones d'études

- Les communes ont proposé de mettre à disposition des porteurs de projets, 3 anciennes gravières sur lesquelles elles disposent de la maîtrise foncière.
- Implantation des équipements photovoltaïques sur le foncier terrestre disponible, mais également les surfaces en eau.



Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque

Les propositions des porteurs de projets devaient répondre aux objectifs suivants:

- L'innovation : originalité de la solution proposée dans ses dimensions. technique, économique, organisationnelle, juridique et sociétale
- L'exemplarité en matière environnementale.
- L'exemplarité sociale dans la sélection et les relations avec les entreprises partenaires.
- L'exemplarité en matière de communication tout au long du projet.



Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque

Le déroulement de l'appel à manifestation d'intérêt

- **29 juillet 2016** : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
- **15 septembre 2016 à 16h30** : Date limite de remise des dossiers par les candidats
- **Octobre 2016** : Auditions des candidats retenus
- **Novembre 2016** : Sélection de 2 ou 3 candidats
- **Décembre 2016** : Sélection d'un même candidat par les 3 communes.



Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque

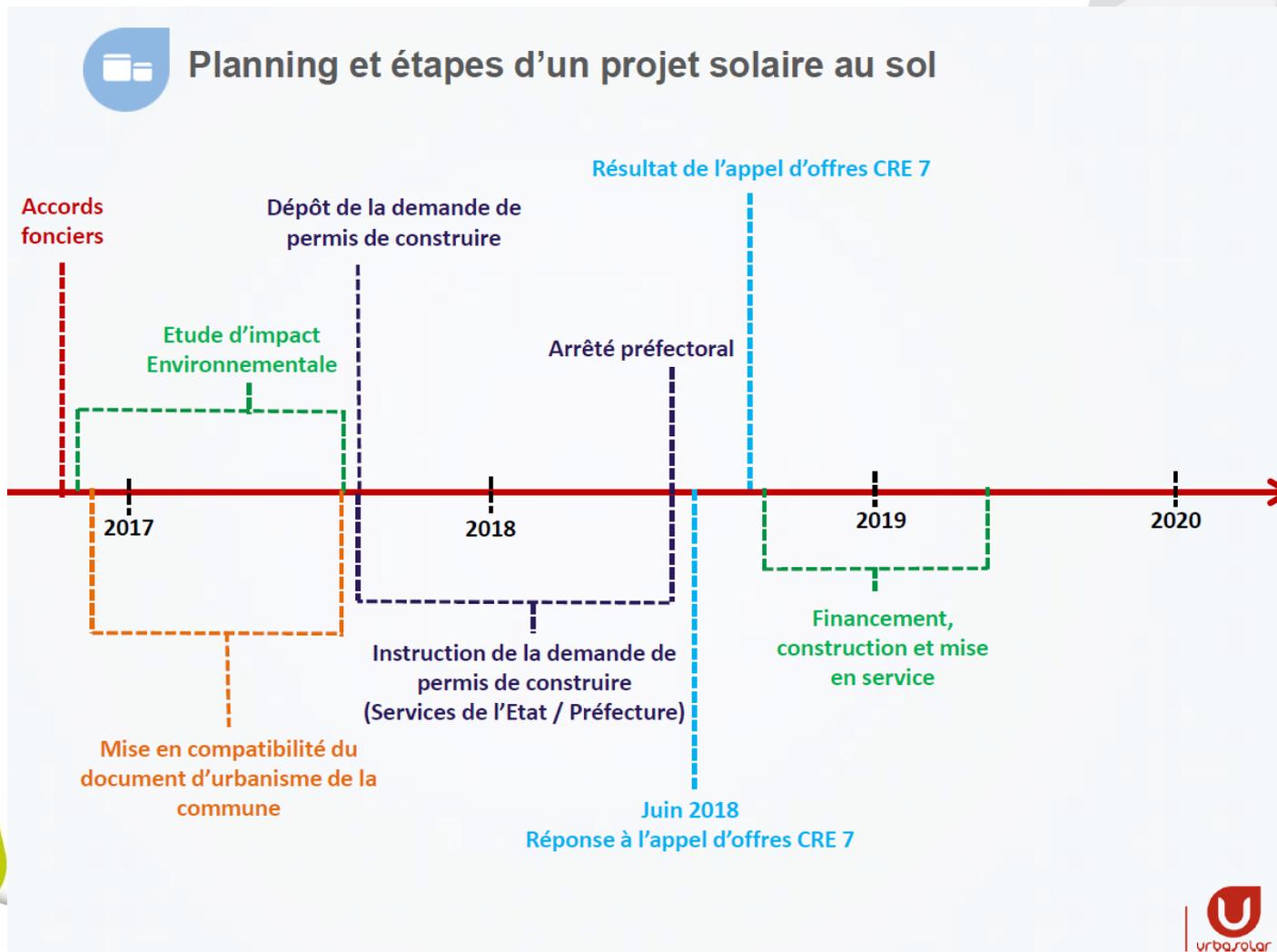
Résultats :

Les communes ont délibéré et signé une promesse de bail avec la société URBASOLAR.

Dès lors, la société a proposé un calendrier visant à réaliser les études d'impact environnementales, puis le dossier de dépôt de permis de construire, pour in fine, candidater à l'appel d'offre de la CRE 7 en juin 2018.

Appel à Manifestation d'Intérêt Photovoltaïque

Le déroulement de l'appel à manifestation d'intérêt



Merci de votre attention

